

## Approvisionnement en fournitures de bureau et consommables informatiques

<b>Objet du marché</b>	Accord-cadre à bons de commande multi-attributaire pour l'approvisionnement en fournitures de bureau, équipements ergonomiques, papèteries et consommables informatiques.
<b>Nomenclature CPV</b>	<u>Objet principal</u> : 71200000 <u>Objet supplémentaire</u> :
<b>Nature et forme du marché</b>	<b><u>Le code CPV principal de l'accord-cadre est le suivant :</u></b> 30195300-5 – Fournitures de bureau ou accessoires <b><u>Code(s) CPV secondaire(s) :</u></b> 30200000-1 – Matériel et fournitures informatiques 30197630-1 – Papier pour photocopieur
<b>Procédure</b>	Appel d'offres ouvert (articles R2124-1, R2124-2 et R2161-2 à R2161-5 du Code de la commande publique)
<b>Supports de publicité</b>	- Profil acheteur - BOAMP - Journal d'annonces légales locales <b><i>Dématérialisation complète de la procédure pour la transmission du DCE et pour le dépôt des offres via la plateforme de dématérialisation suivant le protocole interne de l'organisme</i></b>
<b>Durée du marché</b>	Le marché est conclu pour une durée de 48 Mois à compter de sa notification.
<b>Prix</b>	<b>Montant maximum de l'accord-cadre : 480 000 € HT</b>
<b>Allotissement</b>	<b>DECOMPOSITION EN LOTS</b> LOT 1 Fournitures de bureau - 150 000 € pour les 4 ans LOT 2 Enveloppes - 60 000 € pour les 4 ans LOT 3 Equipements ergonomiques - 90 000 € pour les 4 ans LOT 4 Consommables informatiques - 120 000 € pour les 4 ans LOT 5 Papiers - 60 000 € pour les 4 ans
<b>Variante et options</b>	Le marché ne comporte pas d'options. Les variantes ne sont pas autorisées.
<b>Contenu du DCE</b>	Le dossier de consultation contient les documents suivants : - L'acte d'engagement (AE) et ses éventuelles annexes financières, - Le Détail Quantitatif Estimatif (DQE), - Le cahier des clauses particulières (CCP), Les actes spéciaux de sous-traitance et leurs éventuels actes modificatifs, postérieurs à la notification du marché.
<b>Contenu de l'offre</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. L'acte d'engagement, le document doit être dûment rempli, daté par la personne habilitée à engager la société. Le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché public sera tenu de signer l'acte d'engagement. Toutefois, le candidat peut choisir de le signer dès le dépôt de sa candidature ou de son offre.</li><li>2. Détail Quantitatif Estimatif</li><li>3. Fiches techniques des produits</li></ol>
<b>Critères de sélection des offres</b>	Le marché sera attribué au candidat présentant l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée à partir des critères suivants : 1) LA VALEUR TECHNIQUE (20%) 2) SERVICES (35%) 3) PRIX (45%)
<b>Date limite de remise des plis</b>	<b>Lundi 6 juillet 2026 à 12h30 (heure locale)</b>
<b>Retrait du DCE</b>	<a href="https://www.marches-publics.gouv.fr">https://www.marches-publics.gouv.fr</a>